



**LAVALETTE**

Avocats conseils

14 rue de Lavalette CS 52315 – 16023 ANGOULÈME

Tél : 05.45.39.40.50 – Fax : 05.45.39.45.46

e.mail : [contact@lavalette.pro](mailto:contact@lavalette.pro)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
SUR LICITATION  
EN UN LOT**

**Devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME**

Palais de Justice, Place Francis Louvel

**MERCREDI 12 MARS 2025 A 9 HEURES 30**

**COMMUNE DE ORADOUR-FANAIS (Charente)**

Lieu-dit « La Betoule » et « Les Bois »

Une maison d'habitation d'une surface habitable de 115.08 m<sup>2</sup>

avec jardin devant et derrière, et une petite construction ancienne (E 789, 791 et 202).

Sur E 194, un garage et un appentis. Terrains avec une structure en bois et tôles (E 767, 763 et 761).

Parcelles de bois taillis (G 202 et 203).

Références cadastrales : *Lieu-dit « La Betoule »* : Section E n°194 pour 50 ca, n°202 pour 3 a 40 ca, n°761 pour 1 a 00 ca, n°763 pour 1 a 85 ca, n°767 pour 4 a 38 ca, n° 789 pour 32 ca, n°791 pour 10 ca,

*Lieu-dit « Les Bois »* : Section G n°202 pour 50 a 29 ca et n°203 pour 16 a 43 ca.

**MISE A PRIX : 70 000 €**

avec faculté de baisse d'un quart puis de la moitié en cas de carence d'enchère

Occupé par le colicitant

**VISITES** : S'adresser à la SELARL COM ACT, Commissaires de justice associés, 16 rue de la Tourgarnier, 16000 ANGOULEME au 05.45.95.05.76, Ou TELEPHONER A Maître Etienne RECOULES, membre de LAVALETTE Avocats conseils, société InterCours Bordeaux & Poitiers, 05.45.39.40.50.

Seuls les avocats du Barreau de la Charente peuvent porter des enchères dans les procédures de ventes d'immeuble à la barre du Tribunal. Un pouvoir écrit et un chèque de banque d'un montant de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3.000 Euros sont demandés à tout intéressé qui doit consulter l'avocat de son choix. Les conditions de vente sont décrites dans un cahier des conditions de vente qui peut être consulté, pour chaque vente, soit au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ANGOULEME, au Palais de Justice, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant, soit, pour partie, sur le site [avoentes.fr](http://avoentes.fr) où chacun peut en prendre connaissance. Tous les avocats du Barreau de la Charente peuvent également fournir ces renseignements.

Pour extrait, signé : Maître Etienne RECOULES, membre de LAVALETTE Avocats conseils, société InterCours Bordeaux & Poitiers.